

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES – 2018 –

### 1) PRESENTATION DU SERVICE DE BILLETTERIE :

La vente de billets est le service de billetterie de L'Association « Patrimoine de Neuville sur Ain », ayant son siège social, Domaine de Thol 01160 NEUVILLE SUR AIN. Il est commercialisé pour le compte des producteurs/organisateur de spectacles les billets de leurs spectacles présentés.

Le service de billetterie permet de commander en temps réel des places pour ces spectacles (AIR[s] de Mai).

### 2) RESERVATION / COMMANDE / ACHAT DES PLACES :

Il est possible de réserver des places pour des spectacles directement sur notre point de vente\* (Office de Tourisme de Pays du cerdon-Vallée de l'Ain, 10 Place Bichat – 01450 PONCIN ouverture du lundi au vendredi de 10h-12h et de 14h-17h30).

Il est également possible de réserver, commander, acheter des places directement via la plateforme HelloAsso (<https://www.helloasso.com>)\*. Chaque spectacle se voit les places en « Placement Libre ». Dans le cas de places vendues selon un plan de salle, le module de gestion des places vous attribue automatiquement les meilleures places disponibles dans la catégorie choisie.

Le prix des places est TTC incluant les frais de location.

L'achat des places se fait uniquement par chèque ou espèces.

Le compte bancaire de l'acheteur sera débité dans la semaine qui suit l'achat de la valeur du montant des places, tous frais compris, en euros.

Toute commande validée rend la vente ferme et définitive.

Toute modification ou annulation de l'achat est impossible.

### 3) RETRAIT DES BILLETS :

Les billets seront remis en main propre à l'acheteur sur le point de vente au guichet à l'entrée de la salle. Ils peuvent être envoyés à son adresse par nos soins s'il le souhaite.

Dans ce cas, l'envoi se fera en courrier simple par voie postale moyennant un coût de traitement de 2 € par commande.

Pour toute demande d'envoi en recommandé, le coût de traitement sera de 9,60 € par envoi.

### 4) MODIFICATION, ANNULATION, REPRISE, ECHANGE, VENTE, RECLAMATIONS :

L'association « Patrimoine de Neuville sur Ain » ne peut être tenue pour responsable :

- en cas d'annulation ou de report d'un spectacle ;
- du contenu du spectacle ;
- du changement éventuel de 1<sup>ère</sup> partie ;
- de la distribution artistique ;
- de toute modification du programme ;
- des horaires du concert.

Les billets sont édités dès la validation et le paiement de votre commande (conformément aux instructions des producteurs/organisateur des spectacles).

Ils ne peuvent être revendus à un prix supérieur à la valeur portée T.T.C sur le billet (Loi du 27 Juin 1919). Tout porteur d'un tel billet pourra se voir refuser l'entrée. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Le bénéficiaire du billet doit se conformer aux règlements et aux us de la salle, quel que soit le spectacle.

L'acheteur doit au moment de la remise du billet, vérifier le nom, la date et l'heure du spectacle ainsi que le prix y figurant.

Aucune réclamation ne sera admise par la suite.

Si le spectacle doit être interrompu au-delà de la moitié de sa durée, les billets ne seront pas remboursés.

Si la date du spectacle est modifiée, les billets seront remboursés ou validés sur la date prévue par le producteur/organisateur.

En cas d'annulation d'un spectacle, seul le prix mentionné sur le billet sera remboursé, frais de location inclus, hors frais annexes (transports, hôtellerie, parking, etc...).

#### 5) CONFIDENTIALITE :

Les informations confidentielles que vous nous communiquez sont à l'usage exclusif de L'Association « Patrimoine de Neuville sur Ain » et du producteur du spectacle objet de votre commande.

Conformément à la loi « Informations et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification ou et/ou de suppression de données qui vous concernent auprès de L'Association « Patrimoine de Neuville sur Ain », Domaine de Thol 01160 NEUVILLE SUR AIN.

#### 6) DROIT APPLICABLE AUX LITIGES :

Le présent contrat de vente de billets est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

#### AUTRES POSSIBILITES DE RESERVATION PAR NOS SERVICES :

Par téléphone 07.88.75.85.65

\*(dans la limite des places disponibles)

ASSOCIATION « Patrimoine de Neuville sur Ain »

Domaine de Thol - 01160 NEUVILLE SUR AIN

07.88.75.85.65

[contact@patrimoine-neuillesurain.fr](mailto:contact@patrimoine-neuillesurain.fr)

[www.patrimoine-neuillesurain.fr](http://www.patrimoine-neuillesurain.fr)